

## **Proposition de résolution pour un moratoire dans le dossier du projet de liaison autoroutière Cerexhe-Heuseux/Beaufays (A605)**

Le Parlement,

Vu la demande introduite par le Ministère wallon de l'Équipement et des Transports (MET) en vue de l'obtention d'un permis d'urbanisme pour la liaison autoroutière A605, mieux connue sous l'appellation de Cerexhe-Heuseux/Beaufays ;

Vu les questions demeurées sans réponse suite à l'Étude d'incidence sur l'environnement (EIE) et aux 259 recommandations qui ont fait suite à l'étude.

Vu les résultats de l'enquête publique dans le cadre du dossier de demande de permis d'urbanisme ;

Vu l'avis rendu par le CWEDD ;

Vu les avis rendus par les collèges échevinaux des communes concernées ;

Vu les insuffisances constatées dans l'établissement du dossier compte tenu de sa complexité et des nombreux aspects qu'il soulève ;

Vu les éléments nouveaux introduits dans le dossier par la confirmation de la réalité et des effets du réchauffement climatique ;

Vu le lien évident et scientifiquement établi existant entre l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'accroissement du trafic automobile en Wallonie ;

Vu le lien tout aussi évident entre l'accroissement du trafic automobile et la croissance du réseau autoroutier, en raison notamment de l'effet d'aspirateur qu'il induit en incitant à un recours accru au transport et au charroi automobile ;

Vu la nécessité de lutter efficacement contre le réchauffement climatique en menant des politiques créatrices ;

Vu le coût financier très important de la réalisation de la liaison A605 ;

Vu la nécessité de doter rapidement l'agglomération liégeoise d'un transport en commun structurant, confortable et écologique ;

Le Parlement invite le Gouvernement

- À ne pas travailler dans l'urgence et à prendre le temps et les moyens d'une bonne décision dans un dossier important et délicat ;
- À s'entourer pour ce faire de tous les avis et études scientifiques nécessaires à l'établissement d'un dossier scientifique transversal complet, englobant de manière intégrée, globale et contradictoire tous les aspects d'une problématique qu'il importe d'autant plus de quantifier qu'elle est complexe, puisqu'il s'agit entre autres d'évaluer le niveau d'utilité et d'opportunité du projet de liaison A605 au triple plan européen, régional et local, compte tenu de ces effets dûment et scientifiquement évalués sur la mobilité, l'emploi, l'économie, le comportement de la population, la structure et la localisation de l'habitat, l'environnement et le réchauffement climatique. En ce compris bien évidemment, leurs interactions réciproques et les alternatives possibles ;
- A décider d'un moratoire sur le projet de l'A605 dans l'attente des contenus et résultats de ces avis et études.